



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

CHALLENGE INTER-ÉCOLES COIFFURE DE MARIÉE SUR MODÈLE CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

Inscription :

- **Date limite d'inscription : 31 mars 2026**
- **Inscription en ligne uniquement : billetweb.fr/trophee-coiffure-normandie-2026**

Accessible aux coiffeur·se·s en cours de formation (sans limite d'âge) ou aux coiffeur·se·s de moins de 23 ans ayant terminé leurs études. Les candidat·e·s ne doivent pas avoir suivi d'entraînement Équipe de France Coiffure. Tous les participants, en formation ou non, peuvent prétendre au titre de Champion de France Junior. Les candidat·e·s âgé·e·s de plus de 23 ans et ayant terminé leurs études ont la possibilité de participer au Championnat de France Senior. **L'école ayant présenté au moins 3 candidats, entrera en lice pour remporter le challenge inter-écoles spécial coiffure de mariée. Les candidats peuvent participer en individuel, sans représenter d'école.**

Règlement :

1. La coiffure doit être orientée mode comme dans les magazines de mariées.
2. Les modèles arrivent sur le plateau de concours les cheveux tombants et lisses. Les cheveux ne doivent pas être coiffés à l'avance. Ils peuvent être mouillés ou secs.
3. Les concurrent·e·s réalisent une coiffure de mariée traditionnelle sur cheveux longs, dans un esprit de total look. Pendant l'épreuve, les concurrent·e·s peuvent utiliser les ciseaux pour nettoyer les pointes.
4. Les cheveux doivent être à longueur d'épaule ou plus longs.
5. L'utilisation de couleur est libre.
6. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
7. Tous les outils de coiffage sont permis, y compris lisseur, fer à boucler,...
8. Les postiches sont interdits.
9. Les crêpons sont autorisés.
10. Les extensions de cheveux sont permises, mais doivent être appliquées avant l'épreuve.
11. Les ornements sont autorisés.
12. Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur.
13. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour réajuster la tenue du modèles et le rangement du matériel.
14. En fin de journée, tous les concurrent·e·s et leurs modèles défileront sur scène.
15. Les concurrent·e·s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury selon la liste des pénalités en vigueur.
- 16. Merci de prendre connaissance du règlement intérieur au verso.**

Durée de l'épreuve : 45 minutes - Pointage : minimum 21 points, maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 choix 4 ou contact@unec-normandie.fr



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE 2026

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A DESTINATION DES CANDIDAT·ES, DE LEURS ACCOMPAGNANTS ET DU PUBLIC.

1. VESTIAIRES

- **Accès** : Les vestiaires sont mis à disposition des candidat·es 1 heure avant le début de leur épreuve pour la préparation des tenues et le dépôt des effets personnels.
- **Restriction** : L'accès est strictement réservé aux candidat·es et à leurs modèles. Aucun accompagnant ou entraîneur ne sera admis.
- **Préparation technique** : **L'utilisation de sèche-cheveux et le coiffage sont formellement interdits dans les vestiaires.** Les candidat·es seront appelés au micro pour préparer leurs modèles (ou têtes malléables) directement sur le plateau de concours 20 minutes avant l'épreuve.
- **Libération des lieux** : Après chaque épreuve, les candidat·es doivent impérativement libérer le vestiaire, sauf s'ils participent à une autre épreuve dans un délai inférieur à 2 heures.
- **Savoir-vivre** : Merci de veiller à ne pas encombrer l'espace afin de garantir un environnement de travail confortable pour tous.

2. CIRCULATION ET SÉCURITÉ

- **Fluidité** : Il est demandé de ne pas stationner dans les couloirs afin de laisser la circulation libre, notamment pour les candidat·es se rendant en épreuve et l'équipe d'organisation.
- **Sécurité** : Il est strictement interdit d'encombrer les sorties et issues de secours.
- **Hygiène** : Des sanitaires sont accessibles au sous-sol, à l'entrée du bâtiment. Le respect de la propreté des lieux est impératif ; des poubelles sont à votre disposition.
- **Responsabilité** : L'UNEC Normandie et les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel personnel.

3. SALLE DE SHOW ET RESTAURATION

- **Mobilier** : L'apport de chaises pliantes personnelles est interdit. Le mobilier déjà en place (chaises, tables, bancs extérieurs) ne doit en aucun cas être déplacé.
- **Restauration** : La consommation de nourriture est autorisée sur les chaises de la salle de show ainsi que sur les bancs prévus à cet effet.

**Pour la sécurité et le confort de tous,
merci de respecter scrupuleusement ce règlement.**
